L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 72. NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 5 AVRIL 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 5 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Hoffman, Marks & Co., dans leur salle d'encan, marchandises sèches, habillements, bottes, souliers et brodequins.

Par Vincent & Co., aux Nos. 62 et 64 de la rue de la Douane — bottes, souliers et brodequins.

Par G. Léaumont,—vêtements fins faits à New-York, chapeaux, chaussures, &c.—Vente sans réserve.

SPECTACLES.

Mercredi 5 Avril.

ACADÉMIE—Feu-Feu.
VARIÉTÉS—Women of the day.

L'exemple de Baton-Rouge.

Les conservateurs ont pour eux, en Louisiane, le nombre et les intérêts et, pour triompher dans les élections d'Etat, il ne leur faut que vaincre la fraude qui est l'arme favorite de leurs adversaires. Ils peuvent encore, dans les paroisses où les radicaux ont eu jusqu'ici la majorité grâce à l'ignorance et à la crédulité des affranchis enrégimentés par eux, engager la lutte avec quelque chance de succès, car il n'est pas possible que ceux qui ont de leur côté l'intelligence et l'honnêteté, ne parviennent à l'emporter sur de misérables coteries spéculant sur l'ignorance.

Ce qui vient de se passer dans la paroisse d'Est Baton-Rouge, est un exemple de ce que peuvent faire les honnêtes gens lorsqu'ils font preuve d'énergie et de détermination.

Les conservateurs de cette paroisse ont résolu, par des moyens pacifiques et sans violer aucune loi, à débarrasser leur localité de fonctionnaires corrompus ou incompétents. En s'adressant au bon sens des hommes de couleur honnêtes ils leur ont fait comprendre que leur intérêt à une bonne administration de la justice et des affaires paroissiales et municipales est le même que celui des blancs, et ils ont obtenu le concours d'un grand nombre d'entre eux.

Les fonctionnaires prévaricateurs privés de l'appui de ceux qui avaient été leurs dupes, se sont trouvés complétement isolés et ont donné leur démission. C'est en vain que l'un d'eux, le juge de paroisse, a essayé de se venger en faisant arrêter quelques citoyens de Baton Rouge sous un prétexte ridiculement flagrant. La partie a été considérée comme perdue pour les radicaux et les élections municipales de Baton Rouge viennent de rendre aux conservateurs l'administration de cette ville. Un grand nombre de gens de couleur ont voté avec les blancs dans cette circonstance et à partir de ce moment, le joug sous lequel les meneurs radicaux tenaient toute cette classe de votants est rompu.

Les conservateurs de Baton Rouge se sont bien gardés de faire de l'ostracisme politique et surtout de l'ostracisme de race. Ils n'ont dirigé leur croisade que contre trois fonctionnaires, un blanc et deux de couleur, qui étaient notoirement indignes ou incapables de remplir leurs emplois; les autres n'ont été en aucune façon inquiétés, comme le fait observer l'avocat de district dans sa lettre à Kellogg. La sagesse de cette politique en a assuré le succès.

C'est ainsi que devront agir les conservateurs dans toutes les paroisses où il se trouve des juges ou des fonctionnaires vénaux, voleurs ou incompétents.

Il faut éclairer les affranchis sur le tort que causent à la communauté dont ils font partie, un juge vénal, un shérif incapable ou rapace, un collecteur de taxes infidèle, un administrateur qui détourne à son profit les fonds des écoles, et leur démontrer qu'ils sont eux-mêmes victimes de ces malversations. On peut éveiller, même dans les masses les plus ignorantes, une notion du bien et du mal suffisante pour les détacher des voleurs publics et les entraîner dans une ligue des honnêtes gens. Le peuple a un instinct qui lui fait facilement distinguer un bon juge d'un mauvais, un voleur d'un honnête homme.

Rien n'est plus facile que d'isoler un homme public qui est notoirement un coquin, et quand il est une fois isolé, il n'ose pas résister à une manifestation populaire imposante dont l'objet est de lui demander la restitution du mandat dont il a été revêtu par la volonté du peuple. Une action énergique et persévérante vient toujours à bout de la résistance d'un fonctionnaire qui se sent faible parce qu'il se sait coupable.

Ces croisades en faveur de la restauration de l'honnêteté et de l'épuration de la justice, pourront avoir un effet utile, celui de désorganiser l'armée électorale de la corruption et de faire de nombreuses recrues à la cause des réformes et d'un bon gouvernement.

Mais il s'agit d'entreprendre une tâche qui n'est ni agréable ni facile. Il faut pour réussir que les conservateurs fassent une guerre implacable aux coquins, qu'ils se mettent en rapports avec les électeurs de couleur, qu'ils combattent leurs préjugés, leurs idées fausses ou préconçues, qu'ils leur fassent toucher du doigt le mal et leur en démontrent les conséquences. Avec de la patience, de l'impatience et du temps ils en viendront à bout.

Ce n'est pas seulement le patriotisme qui doit leur dicter ce sacrifice, c'est encore leur intérêt bien entendu. S'ils le comprennent ils contribueront à affranchir l'Etat et ils débarrasseront leurs paroisses des vampires qui en épuisent les ressources.

Les personnes qui envoient des journaux en France doivent avoir soin de les affranchir, sans quoi ces journaux ne partent pas. La poste nous fait remettre fréquemment des *Abeilles* qui ont été ainsi jetées à la boîte sans timbres mais nous n'avons pas plus qu'elle le moyen de connaître les expéditeurs. Hier, encore, un numéro adressé à une dame Lelièvre en France et non affranchi nous a été renvoyé. La personne qui l'a expédié peut l'obtenir en s'adressant à notre bureau.

PENSIONNAT DE DEMOISELLES A VINCENNES (PRES PARIS.—Nous recommandons d'une façon toute spéciale aux familles qui désirent envoyer leurs filles en France pour y faire ou y compléter leur éducation, l'Institution Defrance, située à Vincennes près Paris. Les personnes qui dirigent cet établissement, Mlles Soussignan et S. Larrien, sont des plus honorables, et ne négligent rien pour faire de leurs élèves des femmes accomplies sous tous les rapports. Les directrices tiennent à ce que toute jeune personne qui a terminé son éducation dans leur pensionnat, ait en sortant son diplôme d'institutrice ou possède un art d'agrément qui puisse, dans des circonstances données, devenir une profession.

Situé près du bois de Vincennes l'établissement se trouve dans des conditions hygiéniques aussi bonnes que s'il était au milieu de la campagne, tandis que sa proximité de Paris lui permet d'avoir des professeurs de la capitale pour faire des cours et enseigner les arts d'agrément.

On pourra obtenir d'autres informations et avoir communication du prospectus en s'adressant au rédacteur en chef de l'*Abeille*.

CAFÉ AMÉLIORÉ.—M. P. Roques s'étant rendu soqueteur du café situé au coin des rues Conti et Bourbon, vient de le faire restaurer complétement et en fera la réouverture demain, jeudi, à 6 heures du soir. Il y aura un lunch succulent et partie de billards par des joueurs de première force. M. Roques ne livrera aux consommateurs que des liqueurs de choix.

Opéra
Opéra
Opéra 29 avril
29 avril
29 avril Tirage d'or
2,500 lots Tirage d'or
$302,500 en or Tirage d'or Billets $50
Gros lot $100,000 Billets $50
Une chance sur six Billets $50
Qui ne risque rien n'a rien.

CHAMBRE DE COMMERCE.

La Chambre de Commerce, de la Nlle-Orléans, à sa séance mensuelle, a adopté une résolution présentée par Mr Sandidge au nom de Mr Burwell et qui approuve celle du bureau de commerce de Boston relativement à la résolution que Mr Wood, du comité de la Chambre des Représentants des E.-U, vient de soumettre à ses collègues. Cette dernière résolution autorise la nomination de commissaires qui devront s'assurer à quelles conditions un traité de commerce, offrant des avantages matériels, peut être conclu avec le Canada. Elle demande aussi au comité dont Mr Wood fait partie, d'étudier les conditions sur lesquelles reposent tous les traités de commerce existant entre le gouvernement américain et les autres gouvernements—le but de cette étude étant de s'assurer si l'un des traités contient des clauses qui sont nuisibles aux citoyens des Etats-Unis.

Une résolution de Mr Tapper, proposant la nomination de quatre membres dont la mission sera de représenter la Chambre de commerce à la Convention qui doit se réunir ici, le 17 du courant, à l'effet de s'occuper des dangers de l'inondation et de demander l'adoption du bill de Mr Gibson—a été adoptée.

Le président a désigné MM. Tapper, Sandidge, Forshey et Gibson.

La Chambre a adopté une résolution de Mr Forshey, qui demande au Congrès de maintenir, par une allocation suffisante, le bureau des signaux dont l'existence est si utile aux marins, aux cultivateurs, aux négociants à toutes les classes de la société; d'établir un bureau d'observations entre les Etats-Unis, le Mexique, le Yucatan, l'Espagne et les Antilles; de créer, s'il est possible, de nouvelles stations en mer, afin que la Nlle-Orléans et le Sud-Ouest soient, sous le rapport des communications télégraphiques, sur le même pied que le Nord et l'Est.

Une commission d'ingénieurs civils distingués que le Congrès avait chargée de désigner la partie de l'isthme de l'Amérique Centrale qui convient le mieux à l'établissement d'un canal, ayant fait son rapport et décidé qu'il valait mieux passer par le Lac Nicaragua—Mr Burwell a présenté et la Chambre de commerce a adopté une résolution qui approuve l'exécution du travail dont profitera le commerce du monde entier. Le secrétaire a été prié de transmettre une copie de la résolution au Président des Etats-Unis, aux sénateurs et aux représentants.

GALERIE ARTISTIQUE.—Un peintre qui s'est fait connaître déjà depuis huit ou dix ans à la Nouvelle-Orléans, par diverses œuvres remarquées, entr'autres par un tableau représentant la dernière entrevue de Lee et de Jackson, vient, après quelques années de séjour à Paris, de nous revenir et d'ouvrir dans notre ville, rue Carondelet No 8, un atelier et une galerie artistique qui méritent à juste titre d'attirer l'attention.

Dans sa galerie, M. Julio a exposé à côté de divers tableaux, ses dernières œuvres. Le plus grand de ses tableaux et le plus remarquable est une scène agreste louisianaise représentant "la coupe et le chargement des cannes à sucre." Des nègres sont occupés à effeuiller et à couper les cannes le long d'un champ, tandis qu'une charrette déjà toute chargée part pour la sucrerie dont la cheminée bouche; au fond, on aperçoit les deux cheminées d'un bateau à vapeur.

La scène a été peinte d'après nature sur l'habitation de Mr H. Kernochan. La composition en est bonne et le coloris vif; l'harmonie générale est satisfaisante. La charrette se met en marche et le mouvement est assez bien observé. Le peintre a sacrifié un peu le réalisme en donnant trop de colors aux vêtements des travailleurs, afin d'obtenir des tons contrastants avec le vert tendre des cannes et le bleu du ciel. Un peu plus de légèreté dans l'atmosphère eût ajouté au charme de la perspective. Somme toute, la composition témoigne de qualités brillantes de conception et d'exécution, et fait honneur à Mr Julio.

A la galerie, dans laquelle seront exposés tous les tableaux qu'on voudra bien lui confier ou plutôt qu'on confiera au Club artistique "Art Union Club" qu'il se propose de former, et à l'atelier de M. Julio—un véritable atelier de peintre par la disposition,—est attenante une troisième salle que l'on prépare pour recevoir des réductions des modèles antiques, et qui servira de classe de dessin. M. Julio pourra ainsi enseigner le dessin d'après la bosse. L'esprit d'entreprise dont il fait preuve en dotant la Nouvelle-Orléans d'une exposition permanente de tableaux, et son talent, dont les échantillons sont soumis à l'appréciation du public, lui donnent droit aux encouragements de tous les gens de goût et nous espérons que le succès couronnera ses efforts.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—La pièce qu'on a jouée lundi et hier est une satire des habitudes des femmes du monde américain actuel, des filles Benoïton de l'époque. On y voit un défilé de toilettes excentriques. La pièce est montée avec tout le personnel de la compagnie. Madame Chaufrau a tiré tout le parti possible de son rôle. On répète "Les femmes du jour" à la matinée et ce soir.

Demain on jouera le beau drame de Tom Taylor, *Henry Dunbar*, avec Mme Chanfrau dans le rôle de Margaret Wentworth.

Nous avons reçu une invitation pour assister à une réunion de l'Association des "Professeurs de Lafourche" qui aura lieu le 8 avril, à midi, à l'Académie Stoddart, à Thibodeaux.

DR. G. S. SCHURICHT.—On verra aux annonces que le Dr. G. S. Schuricht ayant accepté la sur cession de feu le Dr. N. Stolzenburg, est autorisé à recevoir, par la veuve et les enfants mineurs, ce qui est dû à ce dernier pour services professionnels. Le Dr Schuricht offre ses services au public comme médecin homœopathe. Il a son cabinet au No 10 rue des Remparts, ancien bureau du Dr. Stolzenburg.

La plus grande loterie du monde
La plus grande loterie du monde
La plus grande loterie du monde
La plus grande loterie du monde
Planterjun penny, une livre poussera
Planterjun penny, une livre poussera
Tirage d'or 29 avril
Tirage d'or 29 avril
Tirage d'or 29 avril
Tirage d'or 29 avril.

NOMINATION D'UN CARDINAL ALLEMAND.—On lit dans l'*Union* :

"Un télégramme qui nous arrive à l'instant de Rome nous annonce que le Souverain-Pontife a fait avertir, hier, le R. P. Franzelin, de la Compagnie de Jésus, qu'il avait été désigné par lui pour la dignité de cardinal.

"Le R. P. Franzelin est Allemand d'origine. Après avoir enseigné au Collége romain les langues orientales, il fut appelé à occuper la chaire de théologie dogmatique à ce même collége.

"Consulteur de plusieurs congrégations, il jouit à Rome d'une grande réputation de science et de sainteté. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dogmatiques et est un des hommes dont, à notre époque, s'honore le plus la Compagnie de Jésus.

"C'est au Consistoire du 3 avril prochain que le R. P. Franzelin doit être créé cardinal.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS.—Voici deux dépêches additionnelles au sujet de ce projet :

Paris, 29 mars.—M. Ozenne, secrétaire-général du ministère du commerce, est nommé commissaire-général de la prochaine Exposition universelle à tenir à Paris. M. du Sommerard est nommé commissaire spécial du département de la sculpture et de la peinture.

Londres, 31 mars—Le correspondant parisien du *Times* dit que le gouvernement français paraît résolu à entreprendre la prochaine Exposition internationale sur la plus grande échelle possible de façon à répondre aux vues du pays et à obtenir l'adhésion du monde civilisé.

Le gouvernement se propose de fixer la date de l'ouverture de l'Exposition en 1878. La question sera probablement soumise aux Chambres prochainement.

Louisiane.

Nous lisons dans la *Sentinelle de Thibodaux* :

OURAGAN.—De nouveaux désastres occasionés par l'ouragan de lundi dernier ont eu lieu dans la paroisse Assumption, entre Napoléonville et Labadieville. La sucrerie de Mr. Delanne située sur la rive droite du Bayou Lafourche, ainsi que plusieurs maisons, ont été jetées à bas. Sur l'habitation de Mr. W. Grisamore, rive gauche, plusieurs cabanes et hangars ont été plus ou moins démolis.

INCENDIE.—Le magasin de Mr. O. Leblanc, situé sur la rive gauche du Bayou Lafourche, à un mille en bas de Raceland, a été, lundi matin, entièrement détruit par un incendie allumé, suppose-t-on, par les mains d'un incendiaire. Les pertes éprouvées par le propriétaire de cet établissement sont en partie couvertes par les assurances.

—On vient de découvrir dans une des îles qui se trouvent sur les côtes de la Louisiane, dans le Golfe du Mexique, un grand coffre en bois cerclé en fer. Les touristes qui ont fait cette trouvaille ont d'abord cru vu la pesenteur de cette boîte, avoir trouvé le trésor du corsaire Laffitte. Pour s'en assurer, ils l'ont brisée et ont été tellement désappointés de la trouver remplie de sable, que l'un d'entre eux a voulu se suicider.

Nous lisons dans la *Sentinelle des Attakapas* :

Nous avons à enrégistrer aujourd'hui un des plus flagrants outrages à la justice dont notre malheureuse communauté a été encore victime.

Samedi dernier un meeting du Comité Central Républicain a eu lieu à la maison de cour pour décider si M. T. Daspit conserverait sa place de collecteur, ou si M. Numa Bienvenu serait nommé pour le remplacer. La discussion avait été vive et les esprits étaient fort échauffés.

Un des partisans de M. N. Bienvenu, Charles Coudley, mulâtre qui a déjà été condamné à 14 ans de pénitencier pour avoir blessé M. O. Delahoussaye, Jr., et qui a été gracié par Warmoth, se trouvant près de l'écuyle de M. M. Baker, a tiré sur Zéphirin Martin, nègre au service de M. T. Daspit et lui a infligé une blessure dont il est mort le lendemain matin.

Le juge Enoul en donner et la déclaration *ante mortem* du malheureux Martin, établissent d'une manière irrécusable que le crime avait été commis sans aucune provocation; si bien que vie 22 décembre 1873, de Mr. Chs. Coudley, l'accusant de meurtre. L'affaire a d'abord été portée devant l'hon. G. A. Fournet, notre juge de paroisse, qui, en présence des faits a refusé d'admettre l'accusé à caution. Comme notre prison est ouverte à tous les vents, le shérif a fait mettre une garde pour empêcher le prisonier de s'en aller si l'envie lui en prenait.

Jusque là tout était en règle, et nous n'avions plus qu'à laisser la justice avoir son cours, mais nous avions compté sans les avocats qui sont des malins. L'affaire a été portée devant le juge Trail, et c'est là, nous l'ignorons. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'ordre a été donné d'admettre le prisonnier à caution, et le montant a été fixé à $10,000.

Nous avions été habituer par les cours fédérales à voir exiger pour cautions des hommes ayant des propriétés libres d'hypothèque, et nous rappelons encore le spectacle de toute la paroisse obligée d'aller à la Nouvelle Iberie pour servir de caution à des individus qui étaient si peu coupables qu'on n'ai jamais osé les juger. Mais le cas était différent; il s'agissait d'un chef d'une des deux fractions du parti radical, accusé tout simplement d'un meurtre, aussi un STRAW BAIL a été jugé suffisant.

Nous n'avons pas de commentaires à faire, seulement quand juge et gouverneur lachent ainsi les meurtriers, nous devons dire aux gens honnêtes, aux gens paisibles qu'une balle lancée par un de ces messieurs pourrait les atteindre lorsqu'ils se promènent tranquillement dans les rues; GARE AUX ASSASSINS.

Nous lisons dans le *Lafayette Advertiser* :

Les pluies abondantes de la semaine dernière ont lui à nos planteurs en retardant le travail des champs, déjà trop en retard. Cependant avec un temps favorable et un surcroît d'énergie et d'activité les travailleurs pourront encore rattraper le temps perdu. Nos terres s'égouttent facilement, sont faciles à travailler et très fertiles, et en bien les entretenant récompenseront grandement le cultivateur.

Le *Donaldsonville Chief* annonce qu'un nommé Henry Gay condamné à dix ans de prison pour vol qualifié dans le magasin de Weinschenck, s'est échappé avec plusieurs compagnons qui étaient comme lui occupés à travailler au chemin de fer. Avec les grâces accordées par Kellogg et les facilités accordées aux prisonniers de s'enfuir, il est probable qu'il est peu de condamnés qui subissent leur peine jusqu'au bout.

Le même journal raconte une querelle sanglante qui a eu lieu sur la rive droite du fleuve entre deux jeunes nègres employés sur l'habitation du Dr Ballard à propos d'une somme de $1 25 que l'un devait à l'autre pour un couteau. L'un d'eux, Logan, tiré son revolver et faisant feu a blessé du premier coup un homme qui était sur la galerie de l'église, et du second on du troisième son adversaire Robinson qui a riposté et fait à Logan trois blessures dont il est mort. Robinson a été arrêté puis relâché.

Le *Chief* a reçu la visite de l'ingénieur Jeff Thompson, qui prédit la plus grande crue qu'il y ait eu depuis des années. Le fleuve ne montera peut être pas aussi haut qu'en 1874, à cause des deux crevasses de Morganza et de Bonnet Carré, mais l'immense volume d'eau qui s'écoule par ces issues augmentera la vélocité du courant et occasionnera de terribles éboulis dans les levées. La plus grande surveillance est donc nécessaire. Le *Chief* signale un point dangereux dans la levée de Port Barrow.

BONS A PRIME.—Le Bureau des finances de l'Hôtel de Ville annonce que la seconde division en lots des séries de Bons à prime aura lieu à l'Hôtel de Ville, samedi 15 avril 1876, à 10 heures du matin, dans le salon du maire.

Second tirage d'or
Second tirage d'or A
Second tirage d'or L'OPÉRA
Second tirage d'or
Quelqu'un doit gagner
Quelqu'un doit gagner
Gros lot $100,000
Gros lot $100,000
Gros lot $100,000
Gros lot $100,000

LE VICE AU CENTENAIRE.—Nous lisons dans l'*Express* :

Ce qu'il y a de bon et de patriotique dans l'Exposition du Centenaire se trouve empoisonné par ce que nous lisons dans le *Times*, de Philadelphie, que des nuées de voleurs, *sharpers* et vauriens humains de toute catégorie, se sont déjà abattus sur cette ville, attendant les visiteurs et préparant leurs batteries pour l'été. Une des entreprises les plus infâmes parmi celles dont l'existence vient d'être révélée, est celle d'une agence ayant pour objet d'attirer les honnêtes jeunes femmes de la campagne dans les maisons de débauche de la ville. Il a été distribué dans les villes et villages des environs des circulaires adressées aux jeunes filles, dont on s'est procuré les noms en ignore comment, pour leur promettre des positions agréables et très rétribuées dans les bâtiments de l'Exposition, et les engager à partir secrètement de leurs résidences, de peur de quelque empêchement par les parents. Les auteurs de ce plan diabolique devraient être pendus, s'il est possible. Ils signent Hayes, Arlington & Brother, et comme ils ont envoyé leurs infâmes circulaires par la poste, il ne devrait pas être difficile aux détectives de trouver leurs traces.

Une autre entreprise est l'ouverture de fausses agences de placement dans certaines portions de la ville, pour amener des femmes respectables entre les griffes de harpies.

Philadelphie se doit à elle-même de mettre les mains sur ces coquins, et tout le public honnête se réjouirait de voir appliquer la loi du poteau de flagellation du Delaware à ces ignobles drôles.

—On lit dans l'*Ordre* du 16 mars :

Aujourd'hui, 16 mars 1876, le prince impérial entre dans sa vingt et unième année.

Nous prions Son Altesse impériale de daigner agréer, à l'occasion de cet anniversaire, le respectueux hommage de notre inaltérable fidélité.

—Mauvaise année! disait-on à Guibollard, le pain sera cher.

—Il y a des compensations, répondit le brave homme; le pain sera cher, mais on aura des grenouilles presque pour rien....

—Cependant, il n'est pas content.

—Paris, dit-il, a être fort triste dans quelque temps. On ne rencontre que des gens qui vont *filer à Delphie*.

Et si on sourit, Guibollard ajoute :

—Oui, monsieur, tout le monde file à Delphie!

—Savez-vous, demandait Offenbach, avec son petit accent alsacien, quelle différence il y a entre la mer et une église? Tous à la fois :

—Non.

—Eh *pien*, c'est que *dans la mer il y a beaucoup d'eau et que dans l'église, il y a un peu d'eau!*

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Séance du Conseil Municipal.

Le Conseil se réunit à midi, sous la présidence du maire Leeds. Tous les administrateurs sont présents.

M. Brown, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine, comprenant plusieurs ordonnances relatives à des règlements de comptes, qui sont adoptées sans difficulté.

L'ordonnance relative à la taxe spéciale en faveur du chemin de fer Nouvelle-Orléans et Pacifique, qui avait été référée au comité général des administrateurs après le *veto* du maire, est référée de nouveau à l'avocat de la ville, une injonction ayant été lancée par la Cour dite Supérieure, juge Hawkins, à la requête de Roudanez et autres, pour détendre aux administrateurs de lever la taxe, en vertu de l'acte 20 de la Législature de 1876.

M. Landry, administrateur du département du commerce, présente une résolution demandant que les marchés soient dorénavant affermés pour un terme de deux à trois ans, qui est référée au comité général des administrateurs.

Plusieurs pétitions sont présentées, et après quelques débats peu importants, le Conseil s'ajourne.

L'homicide d'Isham Nicholls.

Isum ou Isham Nicholls, l'homme de couleur qui a été mortellement blessé, avant hier soir, pendant une élection pour les officiers d'un club radical de couleur dans le neuvième ward, était un des membres du grand jury de la Cour des Etats-Unis.

On s'attend à ce qu'il succombe d'un moment à l'autre et l'on disait hier qu'il ne passerait pas la nuit.

Départ du juge Woods.

Le juge Woods, de la Cour de Circuit des Etats-Unis, se propose de partir ce matin pour Mobile, où il compte passer plusieurs jours. Le juge Billings, de la Cour de District des Etats-Unis, le remplacera pendant son absence.

Les bienfaits de la clémence exécutive.

Les frais du procès de l'Etat de la Louisiane contre Norcross se montent exactement à $150. Le juge Abell ayant condamné ce personnage à payer cette somme comme amende, M. P. Kellogg, gouverneur usurpateur de la Louisiane, a jugé convenable de gracier le dit Norcross.

De sorte, que ce sont les contribuables qui auront à payer les cent cinquante piastres.—Agréable perspective!

Le Bureau d'Etat de l'Instruction publique.

Le terme des membres du Bureau d'Etat de l'instruction publique expire cette semaine. Demain, jeudi, Mr Tracy et Jim Ingraham cessent d'être directeurs. Le dernier a donné déjà sa démission.

Le terme de Key finit le 8 de ce mois, celui de Longstreet et de Gardner, le 9, et celui de Pinchback le 12.

En comptant McCarty, il y aura sept vacances, mais on a lieu de croire que Brown, l'homme de couleur qui remplit les fonctions de surintendant de l'instruction publique, renommera les mêmes individus, à l'exception de McCarty et d'Ingraham.

Abus de confiance et détournement de fonds.

Un jeune homme du nom de Henry Schriber, employé comme caissier de la maison de messieurs Levy, Loeb, Schriber et Co., rue du Canal, a été arrêté avant-hier, par un député-marshal des Etats-Unis et conduit devant le commissaire Southworth, sous l'accusation d'abus de confiance et de détournement de fonds.

Il paraît que Schriber allait à la poste le 27 du mois dernier, a trouvé une lettre adressée à ses patrons, renfermant un mandat de $400 tiré par M. Le Blanc, de Lockport, Louisiane, sur M. L. Terrebonne du même ville.

L'employé infidèle a présenté le mandat à M. Terrebonne et a obtenu de celui-ci un chèque pour le montant, qu'il s'est appropié.

Il a aussi volé une lettre enregistrée contenant $100, adressée à ses patrons par Mr Kramer, de Franklin, Louisiane, et il a signé le certificat au nom de ses patrons.

Lorsque le jeune Schriber a été conduit devant le commissaire Southworth, il a avoué son crime et a reconnu que les accusations étaient fondées.

Il a été envoyé à la prison de paroisse, n'ayant pu fournir un cautionnement de $6,000.

Soirée de famille.

Nous avons eu le plaisir d'assister, samedi soir, à la grande soirée donnée par la loge Kosmo No 171, au No 51 de la rue Bienville. La fête a été des plus charmantes comme tous les rapports, car la loge avait bien fait les choses. A une heure du matin on excellent souper a été servi aux convives dans la salle du rez-de-chaussée. Nous offrons nos sincères remerciements aux membres de la loge pour les attentions dont ils nous ont comblé.

Le rasoir.

Le rasoir est essentiellement l'arme des nègres. Ils en sont pourvus comme s'ils étaient tous barbiers de profession.

Un citoyen coloré répondant quand on l'appelle au nom de Barrett, ayant eu une altercation avec un John Bull africain, qui est son supérieur physiquement, a tiré son rasoir à manche d'ivoire et lui a fait à la jambe droite, une blessure qui l'a mis hors de combat.

Barrett s'est esquivé après cet exploit et John Bull a été conduit à sa résidence dans le voisinage.

Oreille dévorée.

Hier matin, à dix heures, Lizzie Smith, ayant faim, apparemment, a voulu dévorer l'oreille de Marie Jacques, à l'encoignure des rues Dauphine et Toulouse.

Marie s'est révoltée, et lui ayant pas encourager l'anthropophagie dans une ville civilisée, a fait arrêter Lizzie Smith, qui médite en ce moment à la station du 3ème precinct, sur les vicissitudes de la vie humaine.

Le nouvel appareil réfrigérateur.

Nous avons eu l'occasion de parler dans le temps, d'un nouvel appareil réfrigérateur, inventé par Mr Auguste Jas, chimiste distingué, et appartenant à messieurs Jefferson, Davis, Albert C. Janin, et E. Fixary.

Hier, il nous a été donné d'assister à une première expérience, qui a été faite à la fonderie de Leeds, où la machine se trouve actuellement.

Nous avons rencontré quelques membres de la presse, les principaux intéressés et plusieurs de leurs amis.

L'appareil diffère des autres que nous avons connus jusqu'à présent, en ce qu'il produit des blocs de glace de trois pieds de longueur sur deux de largeur et dix pouces d'épaisseur, et non pas de simples *plaques*, que l'on est obligé de sonder l'une à l'autre.

Sous ce rapport, nous avons pu constater le succès le plus complet.

L'éther est le principe réfrigérant employé et toutes les demi-heures on obtient un peu plus d'un demi-pouce de glace dans les boîtes en fer destinées à cet effet et ayant deux surfaces réfrigérantes. Nous avons vu, au moment où on les retirait de l'une des boîtes, le résultat de 18 heures de travail, c'est à dire un beau bloc de glace solide, ayant trois pieds de longueur sur deux de largeur et dix pouces d'épaisseur.

Nous avons vu aussi une plaque de glace de deux pouces et demi d'épaisseur, résultat de cinq heures de travail. Cette glace était assez transparente pour qu'on pût lire au travers sur un placard, placé au-dessous, ces mots en anglais: Reward to talented help, friendship and confidence combined."

Mr E. Fixary, l'un des associés, nous assure qu'il a trouvé le moyen de rendre la glace qu'il fabriquera aussi claire que du cristal, mais il n'est pas encore installé comme il le faudrait pour cela.

L'invention de M. Jas est certainement très belle, et cela nous fait plaisir, parce que l'habile chimiste est, sinon natif de notre ville, du moins Louisianais de cœur. Son énorme l'expérience a été faite, M. Fixary a prononcé en anglais un petit discours bien senti, pour faire part de sa confiance dans le succès de l'entreprise et pour exprimer aussi sa reconnaissance envers les associés qui l'ont aidé dans ses travaux.

Conseil des propriétaires fonciers.

Le conseil des propriétaires fonciers s'est réuni hier soir, sous la présidence de Mr Archibald Mitchell.

La question de la réorganisation du comité central a été soulevée et discutée longuement.

Le conseil a présenté ensuite une résolution pour endosser le message du maire, relativement à la question de la taxe spéciale pour le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Pacifique, et le docteur Tebault a déclaré que plusieurs propriétaires fonciers avaient formulé et obtenu une injonction, devant la Cour dite Supérieure de District, juge Hawkins, pour défendre aux administrateurs du Conseil de ville de se conformer à l'acte No 20 de la Législature de 1876.

Le sentiment unanime des différentes Unions de wards est contre cette taxe spéciale, et le conseil des propriétaires se prépare à disputer chaque pouce de terrain aux partisans de la taxe, devant les tribunaux.

Incendie.

Hier après midi, vers trois heures, le feu s'est déclaré au toit de la maison sise rue St-Louis No 329, occupée par M. Grammont. Un extincteur Babcock en a eu raison en quelques minutes.

Le dommage est évalué à $50.

Explosion d'huile de pétrole.

Toujours la même histoire! Hier matin, vers onze heures et demie, Mme A. Bowers, demeurant rue Fulton, près St-André, voulant allumer du feu dans la cuisine pour préparer le dîner de son mari, a versé de l'huile de pétrole sur les charbons. Les flammes ont gagné la burette qu'elle tenait à la main, et il y a eu explosion.

Naturellement, la pauvre femme a été grièvement brûlée.

TEMPÉRATURE.— 4 avril 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	62	16
Midi	80	26
3 P. M.	82	27
6 P. M.	76	24

INCENDIE.—On écrit de Roubaix :

"La tempête a fait, tant ici qu'à Lille, des ravages effrayants. Toute la couverture de l'église Saint Maurice de Lille est enlevée."

Décédée mardi, 4 du courant, à 2 heures de l'après-midi, MARIE MANUELLA DORVILLE, fille de François Aristides Dorville et de Clémence Gradiz. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à quatre heures et demie.

Le corps est exposé chez son père coin Villeré et Kerlerec.

Décédée, hier, 4 avril, à trois heures, P. M., MARIE CHOUTOUTE FORSTALL, âgée de soixante-quatre ans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, à quatre heures P. M. Le convoi funèbre partira de la maison mortuaire No 576 rue Craps.

De la part de ses frères.

MESSE FUNEBRE.

Une messe sera célébrée JEUDI matin le 6 courant, à sept heures, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de feue ISABELLE LEBLOND. Les amis et connaissances sont priés de bien vouloir assister à la cérémonie.

De la part de son époux et de ses enfants.

Bureau de Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association, No 19 de la rue du Camp —Nlle-Orléans, 4 avril 1876.—Les membres de cette société sont informés de la mort de Margaret Blanch, décédée à la Nlle-Orléans; ce la mort de M. Lazarte, décédé à la Nlle-Orléans, le 22 décembre 1875; de la mort de E. T. Barton, décédé à la Nlle-Orléans, le 9 janvier 1876. Il sont requis de se présenter, sans autre avis, aux bureaux de la société, No 19 de la rue du Camp, et d'y payer $1 25 sur chacun de ces décès, d'ici au 10 mai 1876, à 4 heures de l'après-midi.

R. W. YOUNG, Secrétaire.
2avril—au 8avril

TEMPÉRATURE.— 4 avril 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	62	16
Midi	80	26
3 P. M.	82	27
6 P. M.	76	24

INCENDIE.—On écrit de Roubaix :

"La tempête a fait, tant ici qu'à Lille, des ravages effrayants. Toute la couverture de l'église Saint Maurice de Lille est enlevée."

Entrepot de Tapis et de Rideaux
VENTE EN GROS ET EN DETAIL.
No 17 DE LA RUE DE CHARTRES
TAPIS—Axmipster, Velours, Bruxelles, etc.
TOILES CIRÉES—anglaises et américaines.
NATTES—Blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES—Couvertures de Tables et de Pianos
ETOFFES A RIDEAUX et à Meubles.
BROCATELLES, COTELINES, Reps, etc.
BURLAPS, par balle, pièce ou yarde.
J. BRUSSELEAU & SON.
2 avril—3f DMVPF

☞ La fête de la Compassion de la Ste-Vierge étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, la présidente prie les dames qui en font partie, de se rendre à la Cathédrale St-Louis, vendredi, 7 de courant, à 8 heures. 3avril—

Bureau de la Compagnie de chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Carrollton. Nouvelle-Orléans, 4 avril 1876.—A une assemblée spéciale du Bureau des Directeurs tenue aujourd'hui, un dividende de deux et demi pour cent a été déclaré sur les profits des derniers trois mois, payable aux actionnaires à dater de jeudi 20 de ce mois.

P. MCBRIDE, Secrétaire.
3avril—au 20.

Bureaux de Louisiana Equitable Life Insurance Company—Au cours du rez-de-chaussée et Carondelet—Nouvelle-Orléans, 5 avril 1876.—Conformément à l'article IV de la Charte de cette Compagnie, une section du haut directeur, pour trois ans, sera bien aux bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 17 avril 1876, de midi à 2 heures de l'après-midi.

WILLIAM HENDERSON, Secrétaire.
5 avril—1tf

Institution de Mlle Defrance,
Pensionnat de Demoiselles
Dirigé
PAR MLLES SOUSSIGNAN ET SUZANNE LARRIEU.
Vincennes, 15 rue Montreuil, près Paris, France.

CET établissement fondé depuis 60 ans offre toutes les garanties pour l'éducation des jeunes personnes. Des cours y sont faits par des professeurs de Paris. Sous le rapport de l'instruction, l'institution a les mêmes avantages que si elle était située dans Paris, tandisque sous le rapport de l'hygiène, elle est placée dans des conditions exceptionnelles, étant près du bois de Vincennes et entourée d'un air pur et salubre.

Pour informations et références s'adresser au rédacteur en chef de l'Abeille. 5 avril—f

AVIS.

MR P. ROQUES a l'honneur de porter à la connaissance de ses n